FOIRE AUX QUESTIONS

Comment éviter les odeurs?

- Utilisez des sacs de papier ou tapissez le fond du bac roulant et du mini bac avec du papier journal;
- Rincez le bac après chaque collecte avec de l'eau et un détergent doux ou du vinaigre;
- Alternez les résidus humides (restes de table) avec des résidus secs (feuilles mortes, sciure ou copeaux de bois);
- Pratiquez l'herbicyclage : l'herbe fraîchement coupée peut être source d'odeur:
- Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans vos bacs bruns;
- Congelez les viandes, la volaille et le poisson en attendant le jour de la collecte;
- Placez vos bacs à la rue à toutes les collectes, même s'ils contiennent peu de matières:
- Placez vos bacs à l'abri du soleil : la chaleur accélère la décomposition et intensifie les odeurs;
- Gardez le couvercle du mini bac et du bac roulant fermé en tout temps.

Comment éviter les mouches à fruits et les vers blancs en été?

- Enveloppez vos restes de repas dans du papier journal ou dans un sac de papier avant de les déposer dans le mini bac de cuisine;
- Bien fermer le sac après chaque utilisation:
- Aspergez l'intérieur du mini bac de vinaigre, au besoin.

Comment éloigner les petits animaux?

• Appliquez un peu d'onguent contre la toux (Vicks VapoRub) sur le rebord du couvercle du bac roulant.

Comment éviter le gel des matières en hiver?

- À l'approche du temps froid, déposez un morceau de carton plat au fond de votre bac ou encore placez-v un gros sac de papier brun comme celui inclus dans la trousse de départ;
- Évitez de mettre des liquides dans le bac roulant.

Pour loules informations?

Communiquez avec la Municipalité au 450 623-1072 ou visitez le www.sjdl.qc.ca.

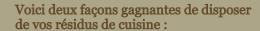
PRÉCISIONS SUR LA COLLECTE

La collecte est effectuée de façon hebdomadaire à l'exception des mois de décembre à mars inclusivement.

JOURNAL

Pour connaître les dates exactes. consultez le calendrier des collectes.

COMMENT **PRÉPARER SON BAC BRUN**



Suivez-nous sur Facebook www.facebook.com/saintjosephdulac



Date : Mars 2015 • Rédaction : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac Impression : Services Graphiques Deux-Montagnes • Réalisation : Atelier Expresso

La collecte des matieres organiques DÉBARQUE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC!

LE BAC j'embarque



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

LE BAC BRUN, J'EMBARQUE!

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est heureuse de vous offrir votre bac brun d'une capacité de 240 L - 360 L pour certains multilogements - ainsi que votre mini bac de cuisine pour recueillir vos matières compostables.

Les bacs sont la propriété de la Municipalité et vous sont fournis gratuitement. Ils doivent donc être laissés sur les lieux lors d'un déménagement.

Failes-en bon usage!

CONTENU DE LA TROUSSE DE DÉPART

Votre bac roulant renferme:

- Le dépliant Le bac brun, j'embarque!
- 10 petits sacs de papier pour votre mini bac
- 1 coupon-rabais pour l'achat de sacs
- 1 gros sac de papier pour votre bac de 240 L
- 1 autocollant aide-mémoire à apposer sur le mini bac de cuisine
- 1 calendrier magnétiqu à mettre sur votre réfrigérateur

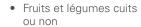


Sacs à résidus de cuisine

Les sacs à résidus de cuisine sont faits de matériaux entièrement naturels et sont conçus de sorte qu'ils se décomposent entièrement dans le sol. Ils ne contiennent aucun plastique et sont disponibles en petit format pour la cuisine ou en grand format pour le bac roulant. On peut se procurer les sacs localement au BMR ainsi qu'au Canadian Tire et au Rona de St-Eustache. Ils sont aussi disponibles dans plusieurs magasins à grande surface et épiceries.

MATIÈRES ACCEPTÉES

RÉSIDUS DE CUISINE



- Farine, sucre
- Pain, pâtes et produits céréaliers
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer
- Os, arêtes, peaux et graisses
- Croustilles, maïs soufflé
- Fines herbes et épices

- Produits laitiers
- Condiments et confitures
- Sachets de thé, de tisane, marc de café, filtres à café
- Gâteaux et sucreries
- Noix et écailles
- Œufs et leurs coquilles
- Nourriture pour animaux
- Aliments liquides en petites quantités

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes
- Branches de moins de 4 cm de diamètre et de 30 cm de longueur
- Fleurs et plantes
- Résidus de platesbandes
- Gazon
- Bran de scie, copeaux et écorces
- Petites racines
- Aiguilles de conifères
- Paille et foin

AUTRES MATIÈRES

- Terre de rempotage incluant le sable (en petites quantités)
- Bâtons ou cure-dents en bois
- Sacs en papier
- Papiers et cartons souillés d'aliments, sans plastique ni broche, non cirés
- Cheveux, poils, plumes
- Serviettes de table, essuie-tout, mouchoirs

MATIÈRES REFUSÉES

- Contenants et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (plastique et aluminium à l'intérieur)
- Soie dentaire
- Cure-oreilles
- Chandelles
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus de construction, rénovation et démolition
- Matières recyclables : plastiques, verre, métaux, textiles

- Tout objet électronique, même très petit
- Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- Animaux morts
- Couches et serviettes hygiéniques
- · Roche, gravier
- TOUS les sacs de plastique (même biodégradables et compostables)



VOUS AVEZ UN SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS?

Pensez herbicyclage...

Laisser le gazon coupé ou les feuilles mortes déchiquetée sur place fournit un engrais naturel et un amendement a sol. Placez les excès dans le bac roulant tout en vous assurant de garder un équilibre brun-vert. Si votre bac roulant es plein, vous pouvez également placer les résidus de jardi dans un récipient accepté, soit un sac de papier ou une boît en carton sans plastique.

